FICHE ÉLÈVE · ÉVALUATION

Mantes School of Business

Titre professionnel Conseiller commercial

Titre professionnel du ministère chargé du Travail · niveau 4 · RNCP 37717

Comment vous êtes évalué

Un titre professionnel ne se joue pas sur une moyenne de notes : il se **valide devant un jury de professionnels** du métier, lors d'une **session d'examen** organisée dans un centre agréé. Le jury fonde sa décision sur les épreuves du jour, mais aussi sur les **évaluations en cours de formation** que l'école lui transmet, votre **dossier professionnel** et l'entretien final. Condition d'accès à l'examen : au moins **280 heures en entreprise**, preuve à l'appui — votre alternance y pourvoit largement, et en formation initiale vos trois mois de stage aussi.

Les épreuves de la session — 4 h au total

- **Mise en situation professionnelle (1 h 45).** Sur l'un des deux contextes d'entreprise proposés : préparation surveillée (45 min), tenue d'un **stand** face à un membre du jury jouant le prospect (20 min), **prise de rendez-vous téléphonique** (5 min), **entretien de vente en face à face** (20 min), **traitement d'une réclamation** (15 min).
- **Entretien technique (55 min).** Retour du jury sur votre prestation, puis travail sur un **tableau de bord** : analyse, plan d'actions, échange avec le « supérieur hiérarchique », et rédaction d'une note de synthèse remise au jury.
- **Questionnement à partir de vos productions (1 h 10).** Votre **diaporama de 24 à 34 diapositives** construit sur votre entreprise (veille, plan d'actions, prospection, fidélisation) : 30 min de présentation, 30 min de questions, puis 10 min sur l'une de vos **cinq fiches produits**.
- **Entretien final (10 min)**, appuyé sur votre dossier professionnel.

Le titre se compose de **deux blocs (CCP)** : prospecter un secteur de vente ; accompagner le client et lui proposer des produits et des services. Le jury peut prononcer l'admission au titre ou une **validation partielle** : un CCP acquis le reste, et le titre se complète à une session ultérieure.

Ce qui peut vous coûter le titre

- **Les 280 heures en entreprise sont une condition d'accès** : sans la preuve, pas d'examen.
- **Vos productions se construisent en entreprise, au fil de l'année** : le diaporama, les cinq fiches produits et le dossier professionnel ne s'improvisent pas le mois de la session. L'école encadre leur construction — suivez le calendrier.
- **Les évaluations en cours de formation comptent** : leurs résultats sont transmis au jury.

Pour aller plus loin

Les référentiels officiels du titre (REAC et référentiel d'évaluation, qui décrit chaque épreuve) sont publics : **francecompetences.fr/recherche/rncp/37717** (fiche consultée le 19/08/2026). Le détail complet est dans le document **Modalités d'évaluation** de votre formation, joint à ce mail et publié sur le site de l'école. Pour toute question : la direction pédagogique.

MANTES SCHOOL OF BUSINESS
SAS au capital de 10 000 € • Siège : 20 rue du Vieux Pilori • Site d'enseignement : 2 rue Armand Cassan — 78200 Mantes-la-Jolie • 948 211 560 R.C.S. Versailles • NDA n° 11 78 87894 78 — cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
contact@mantes-school.com • 01 30 63 25 89 • mantes-school.com